



MUNICIPALITÉ
1045 OGENS

Ogens, le 25 octobre 2021

**PREAVIS MUNICIPAL no 12 / 2021
Concernant le Budget 2022**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

La Municipalité a le plaisir de vous soumettre sa proposition de budget pour l'année 2022.

Présentation du budget :

Le détail du budget est présenté sur le rapport de gestion en annexe, avec pour chaque poste budgétaire un commentaire général et un commentaire sur les charges et produits importants. En fin de présentation figure un bref résumé de la situation actuelle.

Conclusions :

Vu ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir voter les conclusions suivantes :

LE CONSEIL GÉNÉRAL D'OGENS

- Sur proposition de la Municipalité ;
- Oui le rapport de la Commission de gestion ;
- Considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour.

DÉCIDE

D'accepter le budget pour l'année 2022 tel que présenté.

Adopté par la Municipalité dans sa séance du 25 octobre 2021.

Au nom de la Municipalité :

Le Vice-Syndic

Ismaïl Hussein



La Secrétaire

Patricia Lavanchy